

CONSEIL MUNICIPAL DE GLUN (Ardèche)

Séance du 3 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois du mois de mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GLUN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LUYTON Jacques, Maire.

Présents :

LUYTON Jacques, maire
PEYTEL Jean-Jacques, premier adjoint
TRAVERSE Xavier, deuxième adjoint
ARGAUD Laurent, conseiller
BOURDIN Ghislaine, conseillère
DUTOUR Nathalie, conseillère
HEYDEL-GRILLERE Laurence, conseillère
ROUSSET Philippe, conseiller

Absents excusés :

ALLEMAND Antoine, conseiller, pouvoir à LUYTON Jacques
DEJARDIN Caroline, conseillère, pouvoir à TRAVERSE Xavier
FOURNON Chantal, conseillère
MAZOYER Rémi, conseiller pouvoir à DUTOUR Nathalie
VINCENT Jacqueline, conseillère, pouvoir à ROUSSET Philippe

Absente :

MOURROZ Sandrine, conseillère

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23/12/2024 à 12 voix POUR.

LISTE DES DELIBERATIONS :

- **2025-001**
Objet : Participation aux frais scolaires des enfants de Glun scolarisés à La Roche de Glun – années scolaires 2023/24.
Nature du vote : 12 POUR.
Décision : Adoptée à l'unanimité.

- **2025-002**
Objet : Candidature à l'Atlas de la Biodiversité Communale.
Nature du vote : 12 POUR.
Décision : Adoptée à l'unanimité.

**Le Maire,
Jacques LUYTON**



**Le secrétaire de séance,
Jean-Jacques PEYTEL**

